

## AVIS DES DOCTORANTS

Par **decastellouis**, le **16/01/2018** à **17:09**

Bonjour,

Les résultats du premier semestre disponibles je m'en sors malheureusement avec un 10,95. Alors que je croyais avoir bien fait.

Le pire c'est que je me retrouve à avoir 11 en DIP avec le prof qui est censé diriger mon mémoire alors que celui que j'ai plaqué pour ce dernier (droit const) je m'en sors avec 14 qui plus est la meilleure note du groupe.

Pensez vous que c'est mal barre pour une inscription en thèse avec une moyenne pareille au S1 même si c'est possible de compenser avec le S2.

D'après mes recherches pour une inscription en thèse, il faut au minimum 12 de moyenne annuel au M2.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/01/2018** à **09:46**

Bonjour

Un de mes camarades est doctorant alors qu'il a validé son Master 2 avec 11.80 de moyenne mais il avait 13 à son mémoire. Dans mon centre de recherche, le minimum de 12 n'est pas exigé pour le Master 2 mais uniquement pour le Mémoire. Cela est plus logique car c'est bien le Mémoire qui donne une idée de votre capacité à poursuivre en thèse. Il faut te renseigner auprès du centre de recherche de votre fac. Quoiqu'il en soit essayes de faire mieux au second semestre et met le paquet sur le mémoire.

Par **decastellouis**, le **17/01/2018** à **09:53**

Merci pour ta reponse captain juristudiant.

Au niveau de l'école doctorale de ma faculté, il faudrait selon les renseignements lus sur la page web de l'école doctorale et d'un doctorant que j'ai rencontré hier:

- minimum 12 de moyenne au M2
- minimum 12 de moyenne aussi au memoire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/01/2018** à **10:56**

Ah OK ! Il va falloir mettre les bouchées doubles

Je te souhaites bon courage pour la suite.

Par **decastellouis**, le **17/01/2018** à **10:58**

Bien évidemment merci.

Par ailleurs, Pourrais tu jeter un coup d'oeil sur le topic intitulé : la régularité de la ratification @IsidoreB

Par **Visiteur**, le **17/01/2018** à **12:58**

[citation]Au niveau de l'ecole doctorale de ma faculté, il faudrait selon les renseignements lus sur la page web de l'ecole doctorale et d'un doctorant que j'ai rencontré hier:

- minimum 12 de moyenne au M2
- minimum 12 de moyenne aussi au memoire.[/citation]

Il me semble que ces conditions ont été supprimées récemment justement ou vont l'être...

Personnellement, je pense que ça dépend surtout du fait de trouver un directeur de thèse qui vous accepte. Mais comme je ne suis pas doctorante...

Les notes varient très fortement selon les Masters, ça ne veut pas dire que votre travail n'est pas bon. Combien a votre Major d'ailleurs ?

Par **decastellouis**, le **17/01/2018** à **13:02**

Le major du premier semestre 12 de moyenne.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/01/2018** à **13:07**

Alors c'est que tu n'es pas si mal. Mais je suis sûr que tu peux mieux faire au second.

Pour ton autre sujet je suis désolé mais le droit international n'est pas ma tasse de thé

Par **decastellouis**, le **17/01/2018** à **14:06**

Ah ah ah j'ai compris, c'est pas bien grave de toute façon, un plan ça se défend, il n'existe pas

de plan parfait.